

## MISE EN ŒUVRE DU CONTRÔLE D'ACCÈS dans les déchèteries de Cœur de Savoie pour les particuliers et les professionnels

A compter du mois de janvier 2021, une carte d'accès sera nécessaire afin d'accéder aux déchèteries de Saint-Pierre d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon, mais également aux déchèteries de Porte-de-Savoie et Villard-Sallet (gérées par le SIBRECSA).



**CŒUR**  
de **SAVOIE**  
communauté  
de communes

- **Pour obtenir votre carte, vous devez effectuer une demande sur internet :**  
<https://cartesdecheteries.coeurdesavoie.fr/demandeacces>

Votre demande sera traitée par le service déchets qui vérifiera l'ensemble des pièces ainsi que les renseignements fournis.  
Votre carte vous sera ensuite envoyée par voie postale.

- **ou nous contacter pour prendre rdv :**  
les vendredis matins de 9h à 13h à l'Atelier des quais à Saint-Pierre d'Albigny

---

*Les habitants des communes des secteurs de Montmélian et de Valgelon-La Rochette doivent se renseigner et demander leur carte d'accès en s'inscrivant sur le site : [www.sibreca.fr](http://www.sibreca.fr)*

### A partir de janvier 2021, pour accéder aux déchèteries :

1. vous passerez votre carte d'accès au niveau de la borne d'entrée
2. vous présenterez votre carte au gardien avant de décharger vos déchets
3. le gardien estimera le volume des déchets apportés
4. les caractéristiques de votre dépôt seront enregistrées

**Les particuliers disposeront d'un quota annuel** d'apports de 30m<sup>3</sup> pour le bois, les déchets verts, les encombrants, les gravats, le plâtre. Les autres déchets valorisables ne seront pas limités.

**Toute détérioration de la carte** (perçage, plastification, collage...) peut entraîner un dysfonctionnement.

**En cas de perte ou de détérioration**, une nouvelle carte sera facturée 5€.

#### Pour les particuliers

Une seule carte est délivrée, gratuitement, par foyer.

Cette carte n'est pas nominative et elle ne sera pas attribuée à un véhicule.

#### Pour les professionnels

Il est possible de demander plusieurs cartes, si vous justifiez posséder plusieurs véhicules.

Vous devrez créer un espace personnel, sur lequel vous pourrez suivre vos apports, qui devra être crédité afin d'entrer en déchèterie.

#### Plus d'infos :

**Service Déchets Cœur de Savoie**

04.57.08.81.98

[decheteries@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:decheteries@cc.coeurdesavoie.fr)

[www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)